# PROVINCE DE QUÉBEC

#### MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

#### **13 FÉVRIER 2023**

**PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire** tenue par le Conseil de la municipalité de Grosses-Roches le 13 février 2023 à 19 h 30 à la salle des délibérations du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches.

#### Présences:

M. Jonathan Massé, maire
Monsieur Dominique Ouellet, conseiller au siège # 1
Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2
Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3
Madame Nicole Côté, conseillère au siège # 5
Monsieur Carol Fournier, conseiller au siège # 6

### Est absente:

La conseiller au siège # 4, Madame Pâquerette Coulombe est à l'extérieur.

Les membres présents forment le quorum. La séance est tenue sous la présidence de monsieur Jonathan Massé, maire. La directrice générale et la greffière-trésorière, madame Linda Imbeault est aussi présente.

La présente assemblée a été convoquée la journée même et les élu.e.s tous présent.e.s renoncent à l'avis de convocation à l'exception de madame Pâquerette Coulombe qui est présente en voyage.

Zéro (0) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

## **OUVERTURE**

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance ;
- 2. Adoption d'une résolution d'emprunt de 265 000\$ marge de crédit
- 3. Période de questions ;
- 4. Levée de l'assemblée.

## 2023-02-40 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 février 2023;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

### IL EST PROPOSÉ PAR:

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé.

## **ADOPTÉE**

# 2023-02-41 EMPRUNT 265 000 \$ - MARGE DE CRÉDIT

IL EST PROPOSÉ PAR : Et résolu à l' <b>unanimité</b> des conseillers (ères) présents (tes) :
QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches autorise l'augmentation de la marge de crédit à 265 000 \$ pour les opérations courantes de la municipalité.
QUE la présente résolution ferme la marge de crédit actuel de 150 000 \$.
Que monsieur Jonathan Massé, maire, et madame Linda Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière, soient autorisé pour et au nom de la municipalité de Grosses-Roches à signer les documents nécessaires pour la transaction.
ADOPTÉE
PÉRIODE DE QUESTIONS
Début : Fin :
Questions soulevées :
Aucune
2023-02-42 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
L'ordre du jour étant épuisé,
IL EST PROPOSÉ PAR :
ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).
De lever la présente assemblée, il était 19 h 45.
ADOPTÉE
Le président d'assemblée et maire Jonathan Massé
La directrice générale et greffière-trésorière Linda Imbeault
Approbation des résolutions
La Lacathan Massi, seeing da la Massissaliti da Occasa Bashan assassa lac

Je, Jonathan Massé, maire de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, du 13 février 2023, à 20 h.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors
de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

Date

Jonathan Massé, maire